

Rencontres annuelles 2022

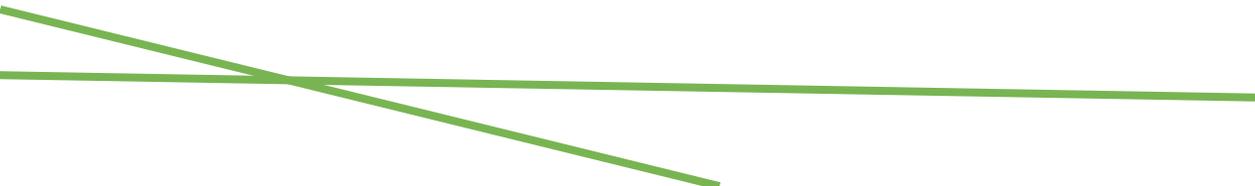
Des sections régionales d'AgriJura



AGRIJURA 

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Ordre du jour

- | | |
|--|-------|
| 1. Introduction par le président de section | 9h30 |
| 2. Infos AgriJura | 9h40 |
| 3. Infos ECR | 10h00 |
| 4. Infos FRIJ | 10h20 |
| 5. Infos ENV : plan spécial périmètre réservé aux eaux | 10h40 |
| 6. Infos écoréseaux (L. Scherrer) | 10h55 |
| 7. Divers | 11h10 |
- 

Agrijura séances régionales 2022



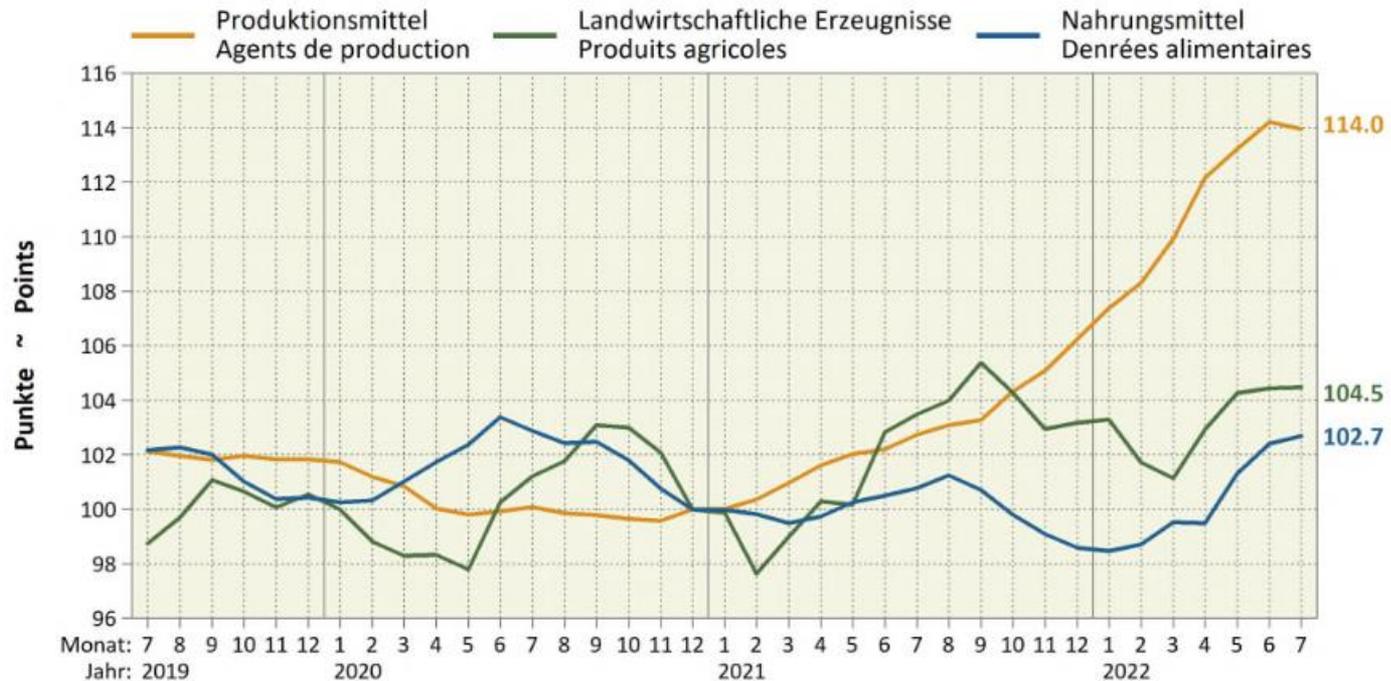
- 1) Généralités et dossiers fédéraux
- 2) Situation Politique agricole
- 3) Budget cantonal
- 4) Projets et dossiers en cours



Inflation et prix à la production

Indexvergleich Comparaison des indices

Dezember 2020 = 100 ~ Décembre 2020 = 100



Quelle: Bundesamt für Statistik (BFS); Agristat

05.09.2022 Agristat | 1

Initiatives: merci

Résultat final

L'objet est refusé dans la République et Canton du Jura

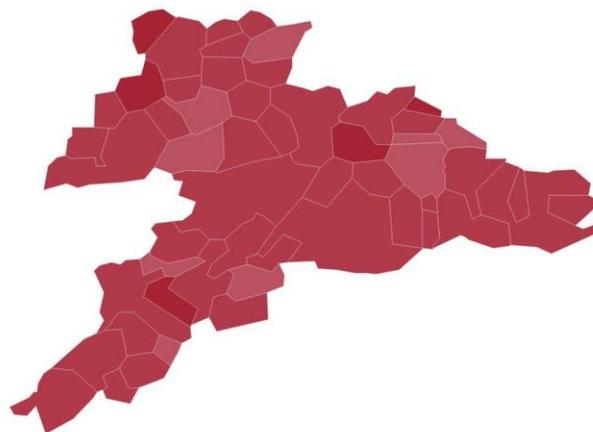
État des données: 25/09/2022 14:40

Oui 27.6 %
7'845 suffrages

72.4 % **Non**
20'565 suffrages

Participation: 53.2 %

[Communes](#) [Districts](#) [Téléchargements](#)



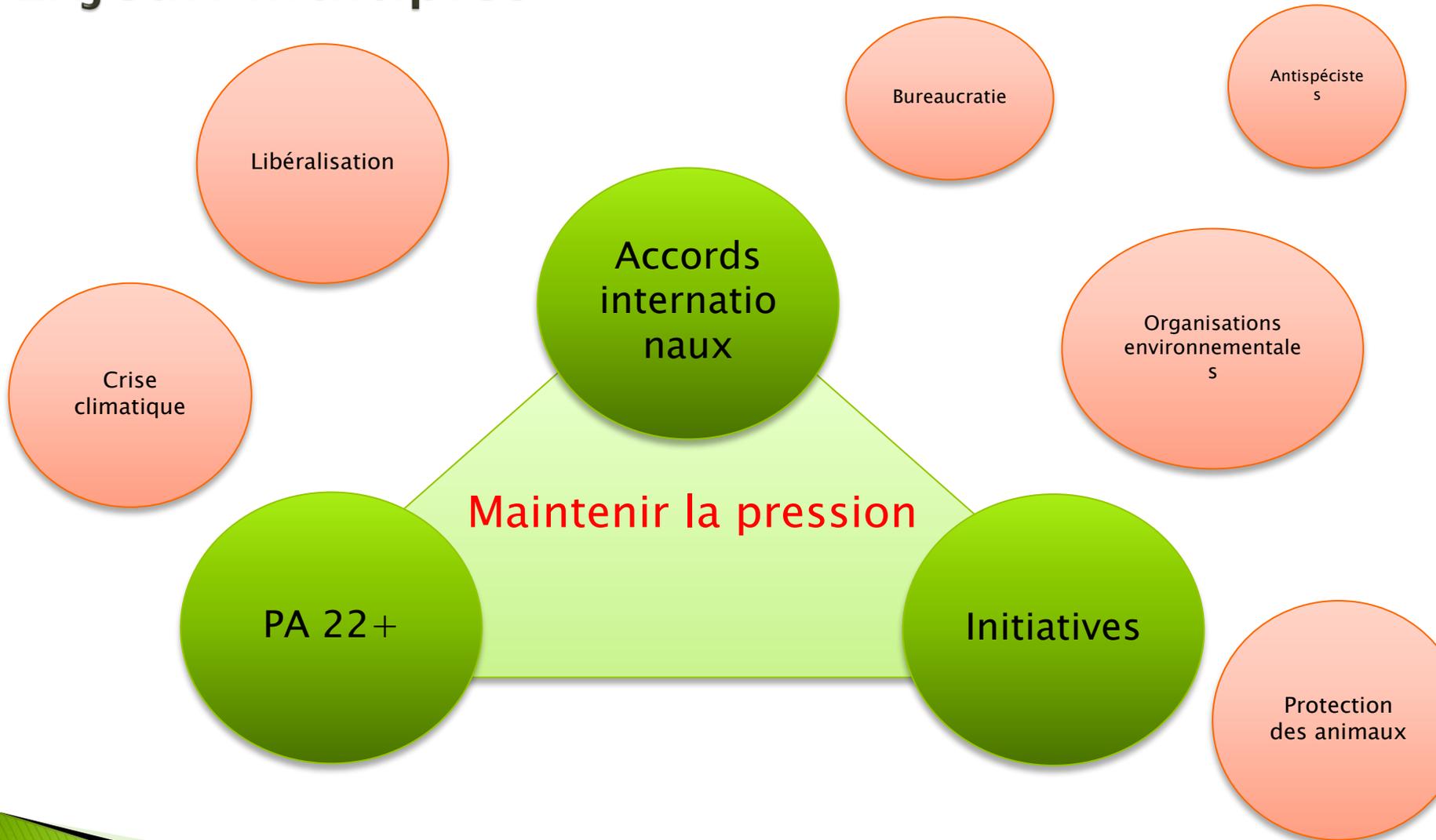
Budget 2023 de la confédération

Poste	Requête	Justification
Promotion de l'élevage	+3.9 mio. CHF	Le train d'ordonnances 2022 vise à promouvoir les races d'animaux de rente suisses menacées. Afin d'éviter une réduction des programmes de promotion existants, le budget doit être augmenté.
Améliorations structurelles	+5.0 mio. CHF	La demande de soutien financier pour les projets de construction est plus élevée que les fonds disponibles.
Promotion des ventes de vin	+6.2 mio. CHF	Mise en œuvre de la motion 22.3022 «Renforcer la promotion des vins suisses»

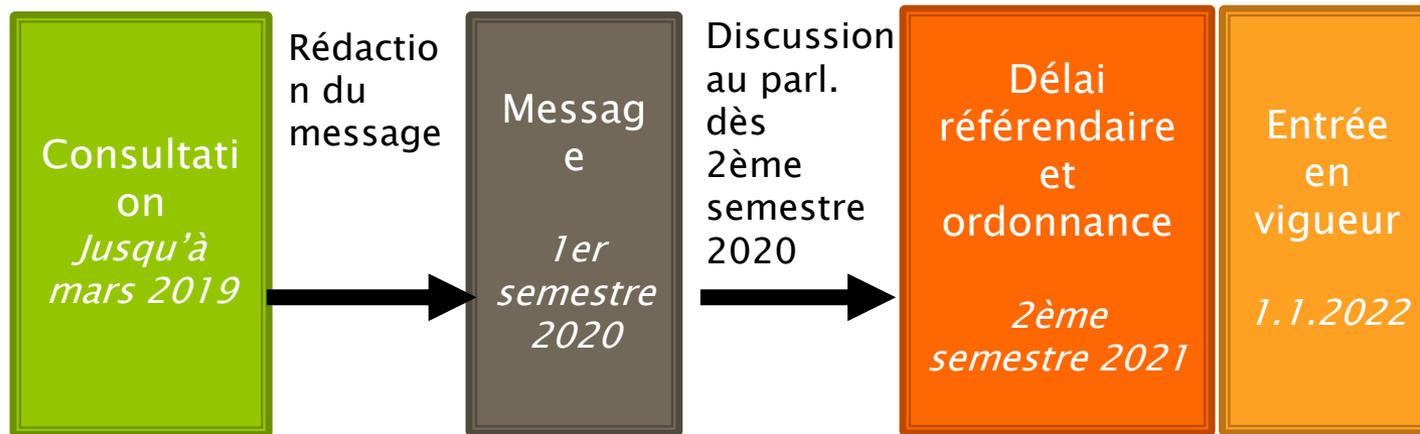
Initiatives paysage et biodiversité

- ▶ **Nouvel art. 78a «Paysage et biodiversité» dans la Cf**
 - Renforcement de la protection de la biodiversité, du paysage et du patrimoine bâti
 - Préservation de ce qui est déjà sous protection et protection de ce qui se trouve hors objets protégés
 - Plus de surfaces et plus d'argent pour la biodiversité
- ▶ **Position des milieux agricoles**
 - Protection des objets trop extrême
 - limitation de la marge de manœuvre pour les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'énergie
 - limitation de la marge de manœuvre pour les cantons

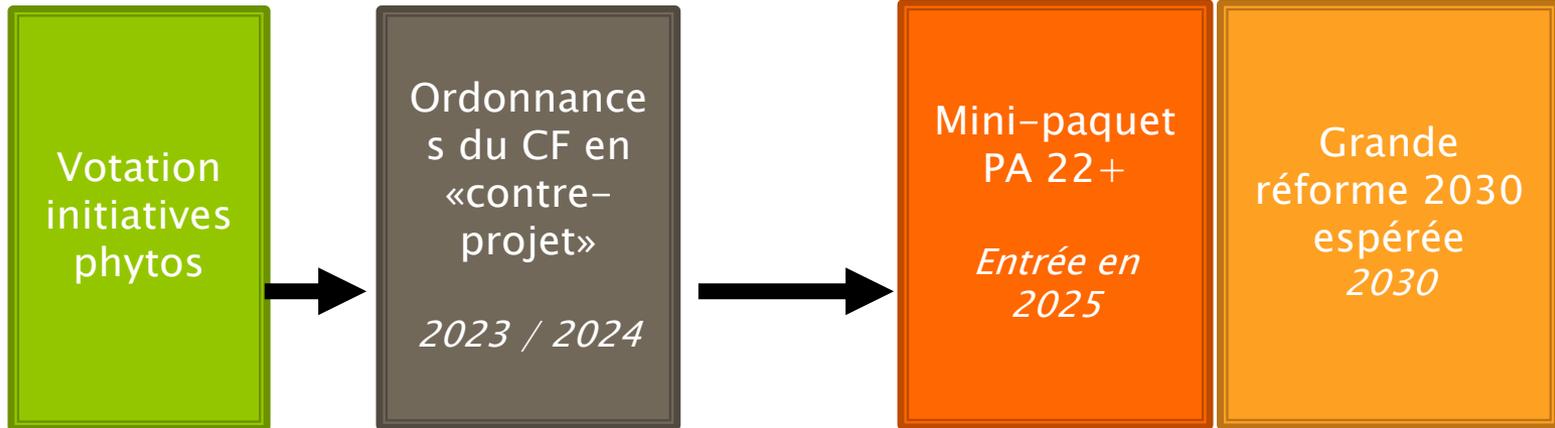
Enjeux multiples



~~Politique agricole 22+ : Selon info 2020!~~

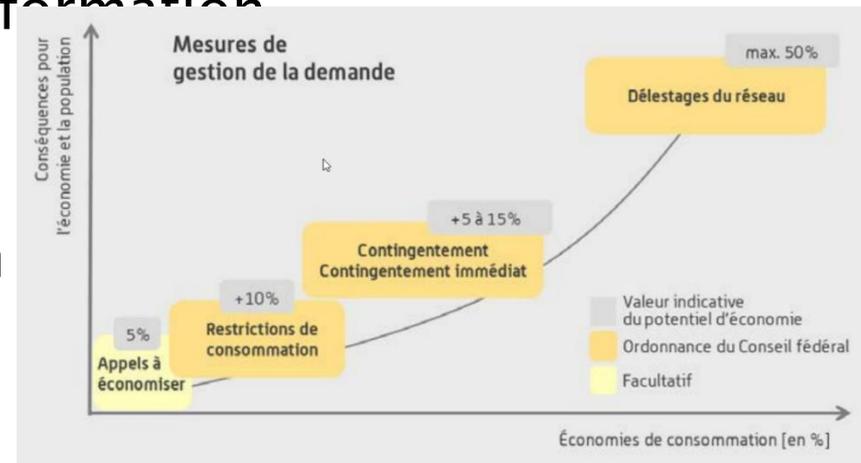


Nouvel agenda



Pénurie d'énergie

- 1) Appels à la population à économiser l'électricité (respect facultatif)
- 2) Restrictions de la consommation : interdiction d'utiliser des appareils non indispensables et énergivores (enseignes lumineuses, escalators, etc.)
- 3) Contingentement pour les gros consommateurs (plus de 100 000 kWh)
→ certaines exploitations, transformation
- 4) Délestages cycliques du réseau (4h de coupure, 4 à 8h d'approvisionnement pour chaque zone de desserte)
→ toutes les exploitations selon l'infrastructure



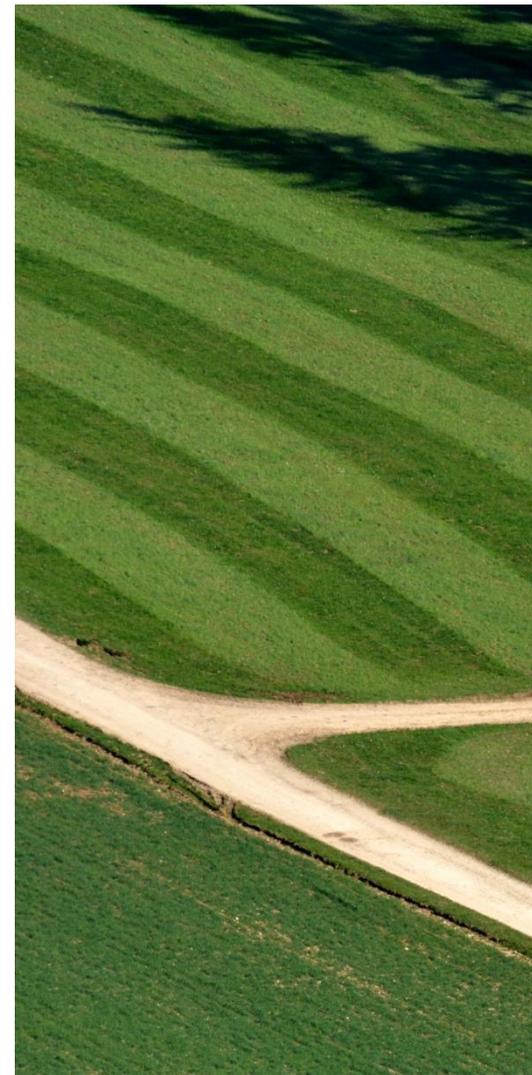
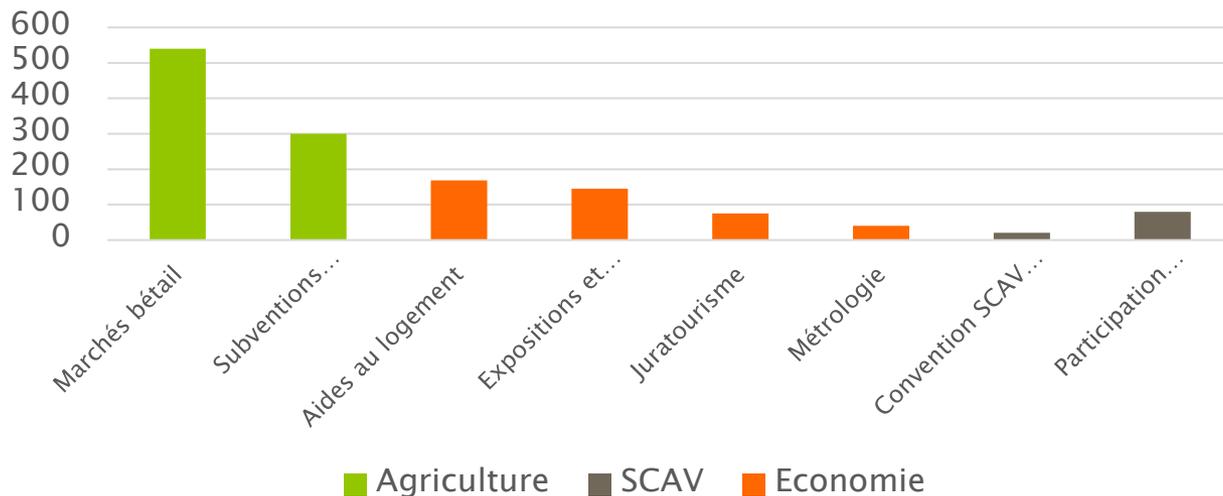
Task Force USP

Contacts avec FIAL et Confédération

Finances cantonales: Plan équilibre 22-26

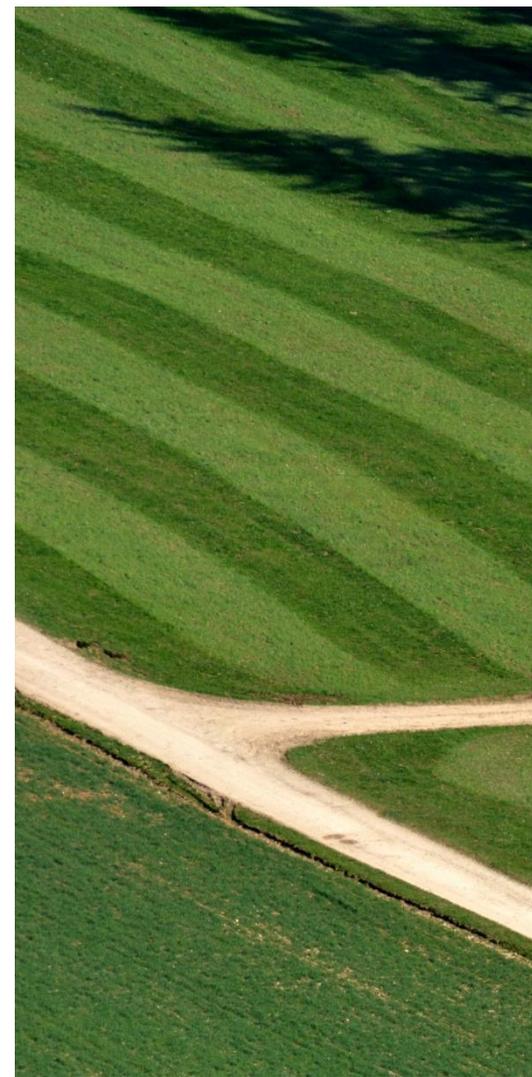
- ▶ But: économiser au moins 35-40mios à l'horizon 2025-2026
- ▶ 1.37 mios dans l'économie publique, dont:

Coupes budgétaires en milliers de CHF

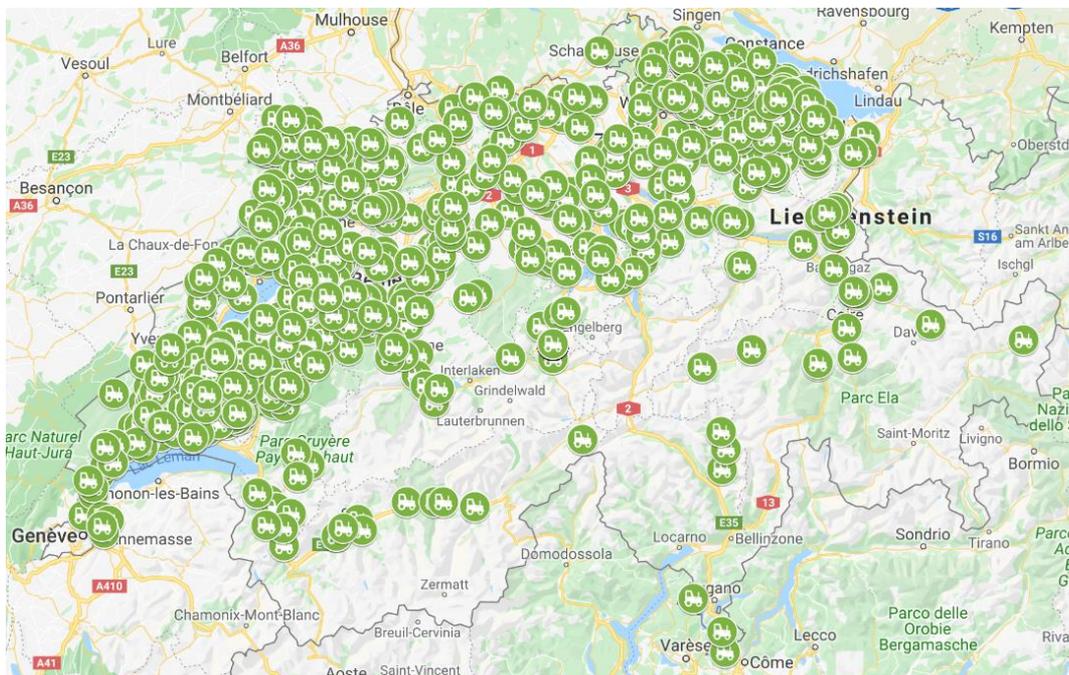


Finances cantonales: Budget 2023

- ▶ Coupes démesurées sur l'agriculture sur un total de 11,4 millions proposés par la GVT
- ▶ 650'000 pour l'agriculture fr. dont 200'000 fr. touchant aux améliorations structurelles et 450'000 fr. à l'élevage
- ▶ A cela, il faut ajouter une coupe linéaire de 40% de tous les subventions à l'investissement agricoles
- ▶ En demandant une baisse fiscale, la population devrait s'attendre à des mesures d'économie. Mais des mesures équilibrées!
- ▶ Le secteur agricole a déjà passablement contribué aux efforts de redressement financier de l'Etat (sans broncher en 2022)=> Refus des coupes telles que proposées



FarmX



Emploi

Le marché de l'emploi agricole est sous tension! Le contrat type prévoit d'ailleurs pour 2023 une augmentation de salaire de 2%, resp. 65.– par mois, à 3'385.–.

- ▶ Projet «Réfugiés dans l'agriculture» stoppé
- ▶ Poursuite des collaboration entre agriculteurs et AJAM => Agrijura (Prestaterre) agit en tant que prestataire de services pour démarches administratives
- ▶ Les dépannages agricoles via Terentraide viventent
 - Assez de dépanneurs
 - Peu d'engagement à long terme
 - Réflexions pour 2023: Maschinen Ring? Engagement d'un dépanneur fixe?

Stratégie lait 2030

- ▶ Marchés porteurs à moyen– long terme
- ▶ Poursuite de revendication de prix plus élevés (coûts de production!)
- ▶ But de production stable ou en hausse à l'horizon 20230 (100 mios de kg de lait?)
- ▶ Mesures possibles dépendantes d'Agrijura et évoquées par sections ou membres:
 - Liens renforcés avec organisation de producteurs
 - Ecoute des revendications des producteurs par un GT lait
 - Question de l'emploi et des dépannages
 - Défense de la production laitière renforcée dans les projets JU (plan climat, subventions marchés bétail, lait du Doubs...)
 - Vos idées?



Communication de base



Agrijura – chambre d'agriculture est ravie de soutenir Christophe Meyer lors de sa tournée 2022 et remercie les fermes qui l'accueillent.

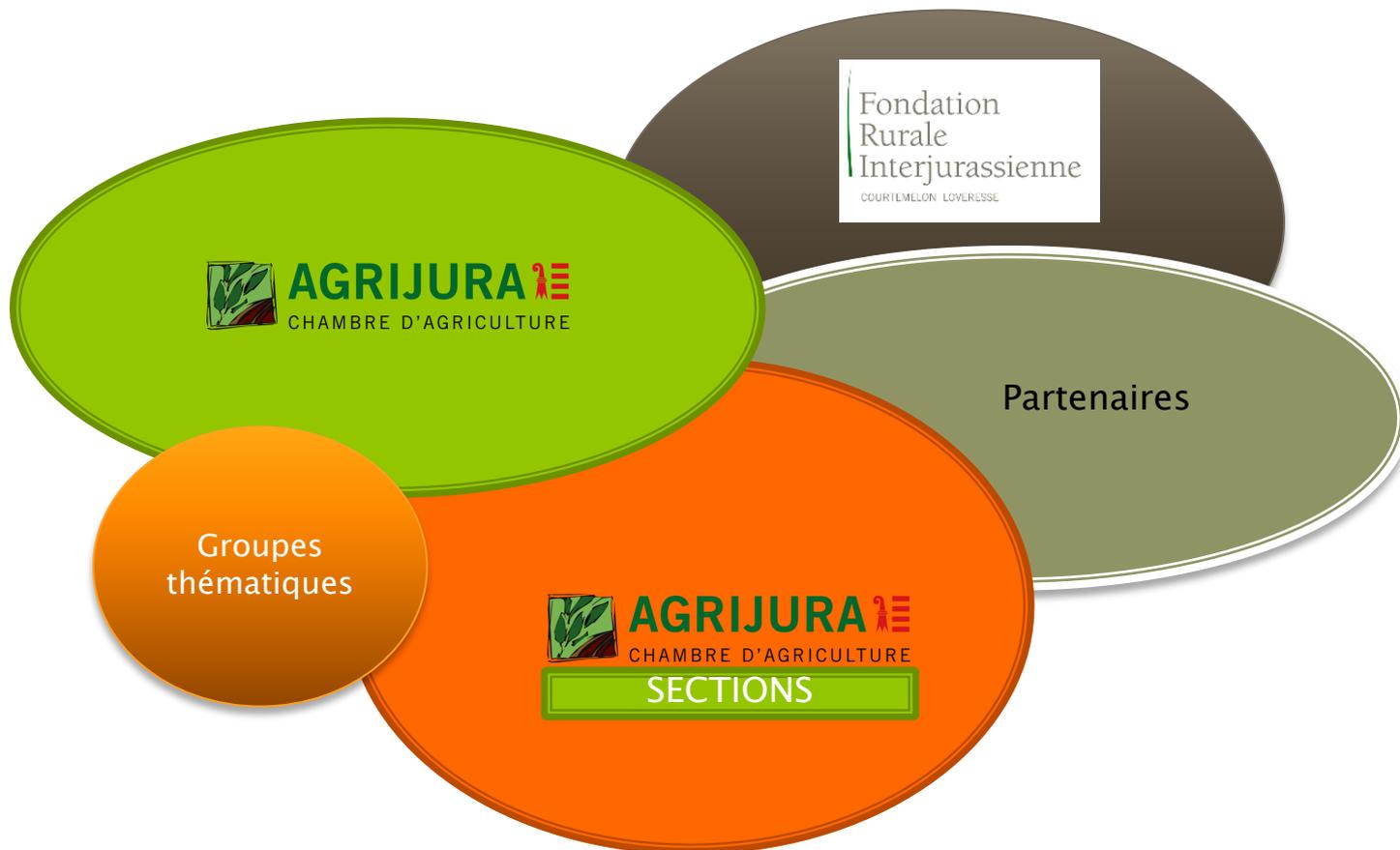


Fonctionnement Agrijura: depuis 2020

- ▶ Comité: Stratégie, prises de position et représentation
- ▶ François Monin: politique agricole, marchés et gestion du personnel Agrijura
- ▶ Marc Kury lien avec les sections + Réseaux biodiv + communication de base
- ▶ Amélie Nagel: finances, compta, gestion des membres, etc.

	Portes ouvertes	Rien	Ecoliers	Excursion	AG AgriJura (tournus différent)
2022	CDD	FM	Ajoie	VD	FM
2023	VD	CDD	FM	Ajoie	Ajoie
2024	Ajoie	VD	CDD	FM	CDD
2025	FM	Ajoie	VD	CDD	VD
2026	CDD	FM	Ajoie	VD	FM

Fonctionnement depuis 2020





**Merci
de votre attention**

Infos ECR

Politique agricoles :

Le conseil fédéral a transmis au Parlement la réponse aux postulats déposés dans le cadre du traitement de la PA22+ à la fin juin. Il a communiqué qu'une nouvelle réforme serait engagée avec pour objectif une entrée en vigueur en 2030. Le défi est de mettre au point une politique pour une agriculture et un secteur agroalimentaire durables incluant la santé. L'exercice va mobiliser les offices de l'agriculture, de la santé et de l'environnement. Les défis sont conséquents car il faudra en même temps trouver des solutions pour simplifier le système et son administration, mais aussi améliorer la transparence sur les marchés.

La PA 22+ est en cours de traitement aux chambres fédérales, parmi les réformes proposées, seul un petit nombre de nouvelles mesures devraient voir le jour :

- Couverture sociale (PER)
- Regroupement des contributions à la mise en réseau et des contributions à la qualité du paysage
- Contributions à la réduction des primes pour les assurances récoltes
- Développement des mesures d'améliorations structurelles
- La révision prévue du droit foncier sera poursuivie séparément

Mise en œuvre au mieux en 2025.

Les cantons ont rencontré Guy Parmelin pour demander une meilleure prise en compte de leurs attentes et remarques. Dans le système actuel, l'OFAG met sur pied des groupes de travail qui incluent les représentants des cantons mais qui décident finalement seuls des options proposées au conseil fédéral. Les cantons sont ensuite confrontés aux problèmes d'application. Dans le dernier paquet de modifications, les cantons ont relevé 80 problèmes. Une grande partie de ceux-ci ont été clarifiés à l'automne ou le seront ces prochains mois.

La mise en œuvre des nouvelles ordonnances et des programmes adoptés au printemps est donc en cours. Quelques modifications sont intervenues en octobre, ECR a ouvert le site ACORDA pour permettre des inscriptions complémentaires. Si des annonces retardataires devaient encore se faire jusqu'au recensement, elles seront prises en compte.

Ce qui a été adapté :

Mesure Couverture appropriée du sol :

- **SUPPRESSION** de la durée d'engagement de 4 ans. Inscription annuelle.
- obligatoire pour les contributions techniques culturelles préservant le sol **dès la récolte 2023**

Techniques culturales préservant le sol :

- **SUPPRESSION** de la durée d'engagement de 4 ans. Inscription annuelle.
- pour les semis sous litière le labour est possible mais à conditions que le travail du sol ne dépasse pas une profondeur de 10 cm et qu'aucun herbicide ne soit utilisé

Les jachères florales et tournantes ainsi que les ourlets sur terres assolées ne font pas partie du calcul des 60% Détail des contributions sur le site développé par la FRI :

<https://www.frij.ch/Conseil/Production-vegetale-/Legislation->

Infos ECR

Contrôles 2023 :

Chaque année la CH demande aux cantons de porter un accent particulier à quelques domaines de contrôles. En 2023, les contrôles suivants seront considérés comme des domaines présentant des risques plus élevés de manquement :

- Zones refuges dans les projets de mise en réseau (10% non fauché)
- Protection des végétaux dans les PER (plus d'analyse, soit 8 échantillons au lieu de 4) et dans le cas des contributions pour le non-recours aux produits phytosanitaires
- Bordures tampon de toutes sortes
- Bien-être des animaux : litières dans les SST (toutes les espèces animales)

Améliorations structurelles :

Un système de priorisation des aides structurelles (améliorations foncières et constructions rurales) a été élaboré par ECR à la demande du chef de département et d'Agrijura. Le système a été discuté avec les représentants d'Agrijura et des régions et de la commission des crédits.

Une priorisation à 4 niveau a été définie (A B C D). Le dernier niveau n'obtiendra plus de contributions. Les autres niveaux permettront d'attribuer des aides en fonctions des ressources disponibles et des plans financiers du canton. Si ce système ne permet pas de gérer les projets, une liste d'attente devra être mise en place. D'autres cantons l'on déjà fait.

Le projet est en cours de validation au DES. En résumé les aides avec un effet modéré sur la création de valeur ou avec un impact agricole moins important devront soit attendre un retour à une meilleure situation financière du canton soit être financé différemment.

Une information détaillée sera fournie par ECR en début d'année prochaine.

Autres infos :

- Un nouveau remaniement parcellaire a été lancé dernièrement. La commune de Haute-Ajoie avec un périmètre de 2350 ha sera traitée. Une large majorité a accepté le projet.
- Le projet PDR Marguerite est prolongé d'une année en raison du retard pris dans la construction des derniers parcours équestres.
- Les aides sous forme de CI (AEP) rencontrent toujours du succès, preuve que les agriculteurs continuent d'investir. À noter que les plafonds de ces aides ont été augmentés.
- La durée de remboursement allongée à 20 ans. Rappel que les aides initiales doivent être demandées avant avoir atteint l'âge de 35 ans. Environ la moitié des reprises de domaines utilise cette possibilité de financement.
- Réduction des ressources AS de plus de 1.2 million afin de respecter le frein à l'endettement. Solde disponible actuellement est 1.9 millions. ECR a selon la loi deux ans pour verser les contributions octroyées, pas de problème légaux mais possible problème de liquidité pour certains projets. Il faudra donc anticiper et travailler davantage avec les CI crédit de construction lorsque c'est possible ou crédits bancaires.
- Projet EQUILIBRE :
 - o Diminution des aides AS de 300'000, solde devraient restés à 2.9 million en 2024-2026
 - o Suppression des aides aux marchés publics de bétails

Infos ECR

La suite est dans les mains du parlement qui avait demandé au GVT de proposer des économies structurelles à hauteur de 40 millions. Le projet EQUILIBRE atteint seulement 34 millions de francs.

Suite enquête irrigation :

Retour de nombreux agriculteurs qui sont intéressés à trouver des solutions. ENV a confié un mandat à FRI dans le cadre de plan de gestion des eaux dans le but d'évaluer quelles sont les possibilités en fonction de la rentabilité des projets. LA FRI s'est approché de Bâle campagne pour s'inspirer de ce qui s'est fait dans ce domaine ces dernières années. À priori, l'irrigation de grandes cultures dans le JURA semble pour le moment impossible, par contre les domaines de productions spéciales et du maraichage pourraient s'avérer intéressant.

Dans le Jura un premier projet de réserve d'eau de pluie pour irriguer des cultures maraichères devrait voir le jour sous peu.

A suivre donc.

Plan Climat :

ECR, AGRIJURA et FRI ont été intégrés aux réflexions en cours dans le canton sur le plan climat. Quelques mesures complémentaires à ce qui existe pourraient voir le jour. Le projet est porté par ENV et n'a pas encore obtenu l'aval du GVT.

PGI :

Le PGI de Saignelégier est approuvé, une solution a été trouvée pour le problème de la place du MC. Les Pommerats devraient suivre.

Pour celui des Breuleux, une commission d'estimation a été désignée par la commune avec pour mission de trouver une solution aux blocages qui sont apparus dans ce projet.

Le concept PGI reste un exercice très compliqué, ECR et ENV sont d'avis qu'il faut proposer une solution qui permette de traiter de plus petits périmètres. ENV est à la recherche d'un projet pilote, soit cherche un secteur de pâturage dont l'exploitation pose problème (forêts qui se ferment, ou plus d'arbres du tout sur le pâturage boisé).

Elevage chevalin :

La mesure « soutien achat cheval pour équithérapie » rencontre toujours des demandes, quelques chevaux par année

Mesure « chevaux en manège » est remise en question dans certains cantons et pourraient être abandonnée par la FSFM si moins de 3 cantons l'applique, à suivre.

Relevés avec satisfaction la bonne tenue des marchés pour les chevaux de loisir FM qui n'avait jamais connu pareil engouement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.



Informations FRI

Séances des sections régionales d'Agrijura

Décembre 2022

Pierre-André Odiet / Claude-Alain Baume

Informations concernant la formation & la formation continue

Effectifs réjouissants :

- 108 apprenti-e-s formation initiale agricole : 100 CFC, 8 AFP
- 62 candidat-e-s brevet agricole, dont 13 1^{ère} année
- 6 candidat-e-s maîtrise
- 24 participantes brevet paysanne
- 47 apprenti-e-s intendance : 37 CFC, 10 AFP

Renforcement de l'usage du numérique dans la formation agricole :

- Chaque apprenti.e utilise son propre ordinateur en classe
- Supports de cours en ligne
- Echanges et communication entre les cours via Teams

Informations concernant la formation & la formation continue

Formation continue :

- Offre renouvelée : 70 cours
- Accompagner les changements par la formation continue
- Actualisation dans les techniques de production
- Maîtrise de coûts de production
- Valorisation des produits et création de valeur ajoutée

Diversification des formes de formation continue :

- Informations mises en ligne sur site internet
- Cours en ligne par visio-conférence
- Flash info en ligne

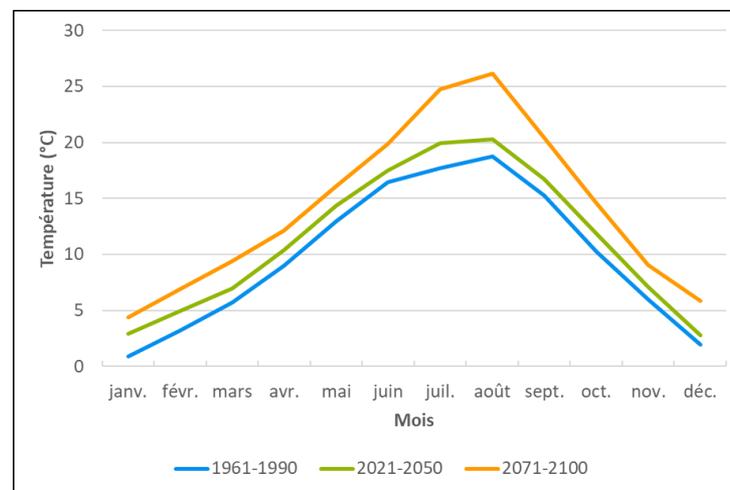
Projet Interreg SPAD 2020-2023 – Systèmes de production agricole durable

Objectif 1

Quelles adaptations à réaliser dans les exploitations bovines dans une situation de changement climatique ?

Travaux :

- Scénarii d'évolution du climat
- Description des impacts sur :
 - la production fourragère
 - les volumes de production
 - les animaux
- Essais Agroscope : dérobes estivales



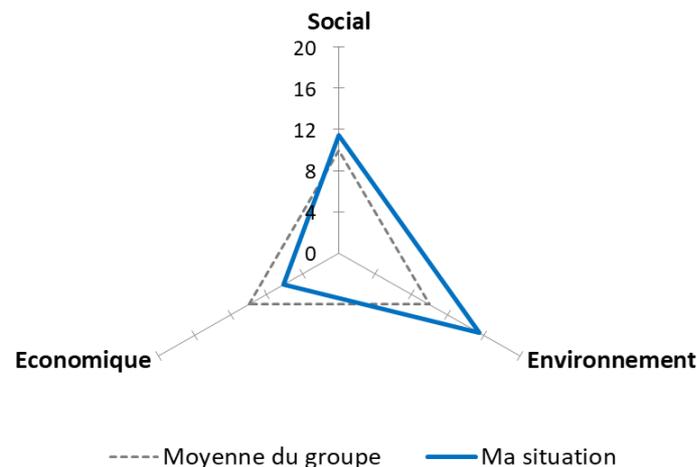
Projet Interreg SPAD 2020-2023 – Systèmes de production agricole durable

Objectif 2

Comment tendre vers une meilleure durabilité des exploitations bovines en tenant comptes des aspects environnementaux, économiques et sociaux ?

Travaux :

- > 200 exploitations enquêtées (CH et F)
- Réalisation d'une échelle de durabilité :
 - exploitations notées de 0 à 20 sur chaque pilier
 - identification de pistes d'amélioration



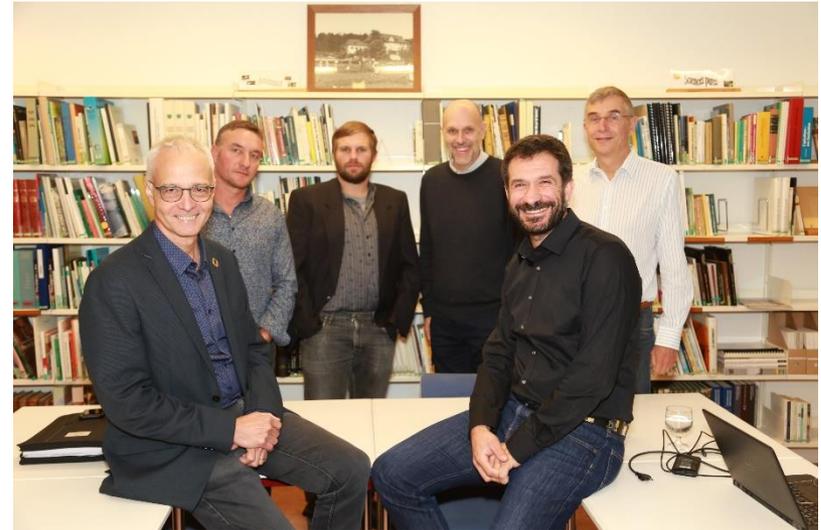
CEDD Agro-Eco-Clim

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

unine
Université de Neuchâtel



Quels leviers d'actions?



Le Conseil du CEDD

Le CEDD-Agro-Eco-Clim: que faire à l'échelle d'une région?

- Nourrir les échanges et les liens:
 - Connaissances transdisciplinaires: recherche, formation et pratique agricole
→ un bilan, des ouvertures
 - Cohérence: Agriculture-Alimentation-Environnement
→ approches systémiques et transversales, agroécologie
 - Collaborations: expérimenter localement
→ synergies et objectifs communs
- Proposer un cadrage original: les sciences de la société au centre de la démarche
 - Des techniques, des personnes, des identités, des rapports de pouvoir, etc.
 - Une attention aux effets induits des interventions (politiques, économiques, ONG...)
 - Des outils pour penser les changements et les résistances

Des «thèmes» prioritaires:

ChangementS

Climatiques: adaptation, décarbonisation

Sociaux: place et rôles de l'agriculture dans la société

Alimentaires: filières, régimes alimentaires

Agroécologie

Approche systémique/transversale

Inclusif, ouvert → une direction, pas un modèle

Articuler le local et le global

Autonomie des agriculteurs-trices

Collective / interdépendances

Trouver du sens

Être acteurs-trices

Conférence publique du 8 novembre à Courtemelon

Les systèmes alimentaires face aux crises et défi du changement climatique : comment les rendre plus durables ?

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement des systèmes agroalimentaires au niveau mondial
- Identifier des pistes d'action au niveau local pour garantir la sécurité alimentaire de la production à la consommation

Documents consultables en ligne sur www.frij.ch :

- Les présentations PPT des différents intervenants
- Une vidéo de toute la conférence
- 4 courtes vidéos de 1' de chacun des intervenants

Mise en valeur des données comptables 2020 JU & JB

Résultats en zone de plaine et des collines

	CH		JU & JB	
	2019	2020	2019	2020
Nombre d'exploitations	954	948	110	107
SAU	29.0	29.5	49.9	49.7
Produits de l'exploitation agricole	451 080	462 802	417 685	437 664
Charges matières, marchandises et services	171 647	174 285	161 849	169 093
Résultat brut d'exploitation	279 433	288 518	255 836	268 570
Résultat de l'exercice	87 627	94 877	89 314	97 656
Revenu par UTAF (58 exploitations)	69 151	75 125	72 585	94 847
Revenu par heure	25	27	26	34
Trésorerie nette globale	143 175	146 841	62 122	83 894
% exploitations < 0			21%	15%
Dettes à long terme	578 421	583 939	555 838	565 525

Nouveau depuis 2019 : données concernant le temps de travail.

Pour les exploitations en question, un revenu de l'ordre de Fr. 34.- par heure est obtenu, ce qui est supérieur à la moyenne nationale pour 2020.

Mise en valeur des données comptables 2020 JU & JB

Résultats en zone de plaine et des collines

	CH		JU & JB	
	2019	2020	2019	2020
Nombre d'exploitations	568	593	416	395
SAU	25.2	25.6	39.1	40.1
Produits de l'exploitation agricole	220 221	228 640	305 128	319 232
Charges matières, marchandises et services	63 142	63 807	102 234	105 602
Résultat brut d'exploitation	157 079	164 833	202 815	213 598
Résultat de l'exercice	54 315	57 338	70 248	73 906
Revenu par UTAF (321 exploitations)	39 571	42 178	59 920	57 129
Revenu par heure	14	15	21	20
Trésorerie nette globale	84 419	85 241	76 533	81 725
% exploitations < 0			18%	17%
Dettes à long terme	365 590	405 072	446 556	460 785

Nouveau depuis 2019 : données concernant le temps de travail.

Un revenu de Fr. 20.- par heure est obtenu pour le travail de la famille, ce qui est supérieur de Fr. 5.-/h aux moyennes nationales, mais cela reste bas en comparaison d'autres secteurs d'activités.

Modifications de l'OPD 2023

- Séances d'informations conjointes ECR, Agrijura et FRI avant les vacances d'été
- Développement d'un site internet pour faciliter
 - La compréhension des nouvelles mesures
 - L'évaluation des impacts financiers du changement pour son exploitation
 - Le choix des mesures pertinentes pour son exploitation
- Site internet et outils mis à jour en lien avec les dernières modifications apportées par le Conseil fédéral du 02.11.2022
- Accès au site depuis la page d'accueil du site de la FRI > Actualités > 20.07.22 Modification Ordonnance Paiements Directs

Des perspectives pour les remises d'exploitation hors cadre familial

Obtention de crédit d'investissement pour l'achat d'entreprise agricole

Situation actuelle :

- Les fermiers peuvent obtenir un crédit d'investissement de 50% du prix total pour l'achat d'une entreprise agricole pour autant qu'ils l'aient exploités pendant 6 ans

Situation future :

- Idem, mais durée d'exploitation en fermage raccourcie de 6 à 1 an

Périmètre réservé aux eaux

- Entrée en vigueur au 01.01.23
- Echanges en cours ENV & ECR & FRI pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre par les exploitant.e.s
- L'envoi d'une lettre d'information est prévue avant l'ouverture du recensement qui renverra vers une page internet qui devrait permettre aux exploitant.e.s d'obtenir des réponses aux questions suivantes :
 - Est-ce que j'ai des surfaces qui ne sont pas conformes et où ?
 - Si oui, quelles sont les SPB à mettre en place qui sont les plus appropriées à mon exploitation

Merci !

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch



Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Infos ENV

Plan spécial cantonal «Périmètre réservé aux eaux» Mise en œuvre en zone agricole



Rappel

- **Loi fédérale sur la protection des eaux (2011)**
 - Les cantons déterminent un **périmètre réservé aux eaux**
- **Loi cantonale sur la gestion des eaux (2016)**
 - L'Etat délimite le PRE via un plan spécial cantonal
 - Le **plan spécial cantonal PRE** est entré en vigueur par décision du Tribunal cantonal le 22.09.2022
 - Prescriptions spécifiques concernant l'agriculture (art. 14) : « *Les mesures d'extensification ... seront mises en place par les exploitants agricoles dans les meilleurs délais, mais au plus tard au début de l'année civile qui suit la date de l'entrée en force de l'approbation du plan spécial par le Gouvernement (prise en compte de la planification agricole et des cultures déjà initiées)* ».



Quelles exigences s'appliquent dans le PRE?

Exploitation extensive du sol

En zone agricole

- Pas de produits phytosanitaires*
- Pas d'engrais/pas de fumure
- Pas de labour
- Surfaces de promotion de la biodiversité à annoncer



** Traitement plante par plante autorisé au-delà d'une bande riveraine de 3m si pas de moyen mécanique possible*

Quelles exigences s'appliquent dans le PRE?

Surfaces de promotion de la biodiversité

- Prairie riveraine
- Surface à litière
- Berge boisée
- Haie
- Bosquet champêtre
- Prairie extensive
- Pâturage extensif
- Pâturage boisé



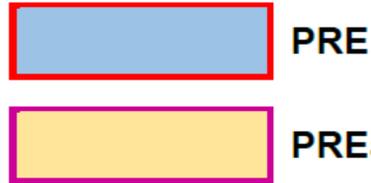
Comment connaître l'emprise du PRE

GéoPortail cantonal <https://geo.jura.ch/theme/Périmètre réservé aux eaux>

The screenshot shows the Jura Geoportal interface. At the top, the browser address bar displays the URL: https://geo.jura.ch/theme/Périmètre réservé aux eaux?lang=fr&tree_group_layers_Point d'interets=POI_Administration&baselayer_ref=background_plan_cadastral&baselayer_opacity=0&tree_group_layers_Point d'interet. The page header includes the JURA CH logo and the text 'Accueil - Cadastre RDPPF - Télégéodata - Nouveauté (26.09.2022) - Le savez-vous - Aide'. The main content area is titled 'GÉOPORTAIL DU SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE JURASSIEN'. On the left, there is a 'Choix du thème' section with a search bar and a list of themes. The 'Périmètre réservé aux eaux' theme is selected. Below this, there is a grid of icons for various data layers, including 'Points d'intérêts', 'Cadastré', 'Cartes topographiques', 'Energie', 'Géologie', 'Permis de construire', 'Agriculture', 'Cadastre des conduites', 'Commune', 'Edition', 'Nature', 'Orthophoto', 'Altimétrie', 'Cadastre RDPPF', 'Consultation', 'Environnement', 'Patrimoine', 'Tourisme et Loisirs', 'Aménagement', 'Cartes historiques', 'Dangers naturels', 'Forêt', and 'Transports'. The 'Périmètre réservé aux eaux' layer is checked. At the bottom left, there is a 'Couche adoption au 8.3.2022 + mises à jour selon plans spéciaux communaux' section with several checked items: 'Périmètre réservé aux eaux', 'Réseau hydrographique', and 'Plan d'eau (berge)'. The map itself shows a cadastral map with a blue area representing the 'Périmètre réservé aux eaux' (PRE) and a red outline representing the 'Bale-Campagne' region. The map includes labels for various locations such as Ferrette, Liestal, Moutier, and Soleure. The bottom of the page shows a scale bar (1:200'000) and a coordinate system (2°54'1992, 1°264'193 m).

Les deux types de PRE

Types de PRE	Exploitation
PRE	Contraintes applicables
PREa	Contraintes non applicables



Où y a-t-il des PREa?

Pour autant qu'aucun intérêt prépondérant ne s'y oppose

- En **zone d'estivage**
- Au bord des **très petits cours d'eau** (largeur naturelle $\leq 0.5\text{m}$)
- Au-dessus des **cours d'eau enterrés**
- Dans certains cas **au-delà des voies de communication** (route, chemin, voie CFF/CJ, etc.)

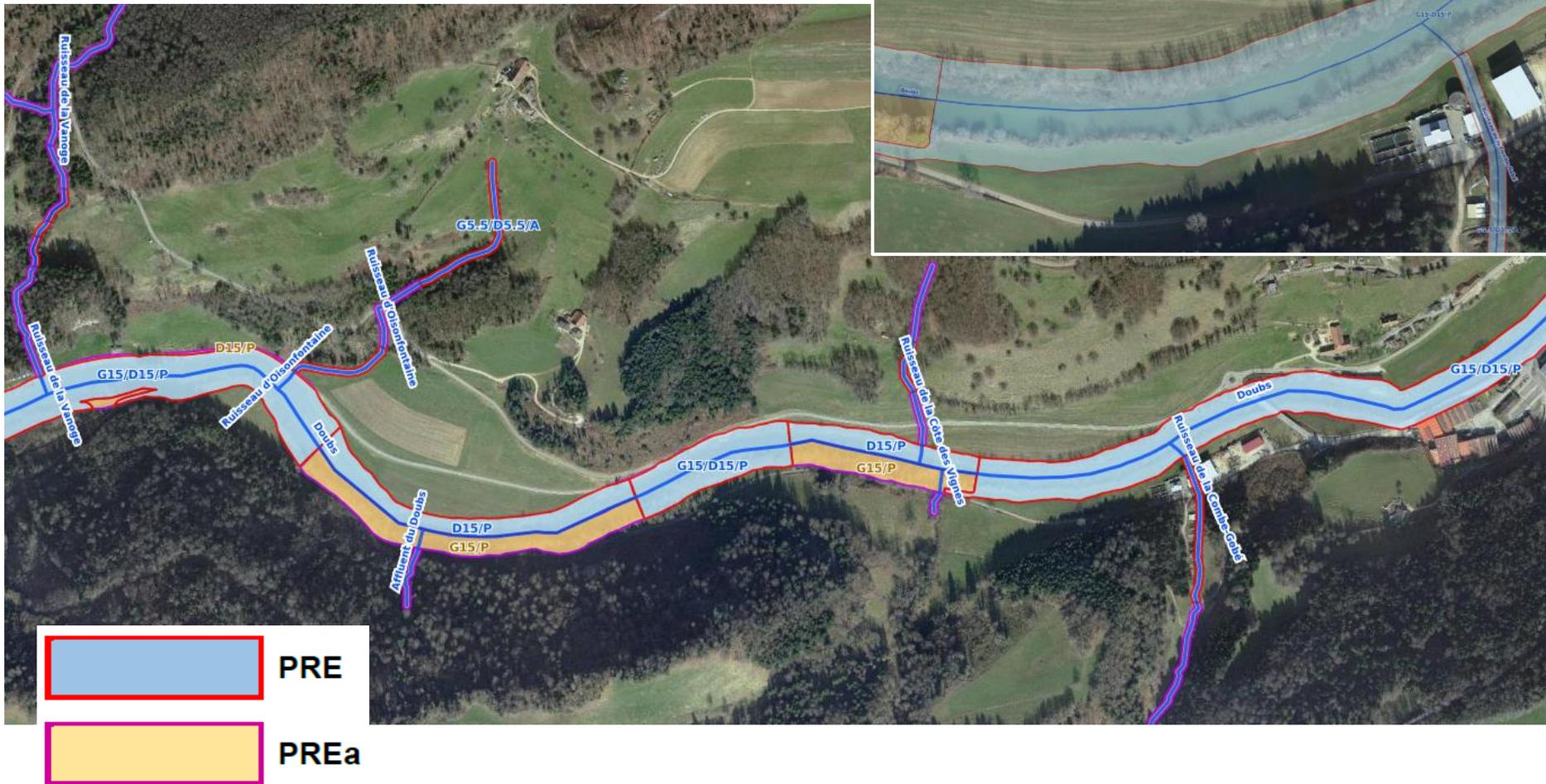
OPD
ORRChim
toujours
applicables

Y a-t-il des cours d'eau sans PRE ni PREa?

Si le plan spécial n'en dispose autrement, les cours d'eau artificiels n'ont pas de PRE/PREa (canaux de moulins ou de dérivation d'eau)

Comment se présente les PRE/PREa?

Clos du Doubs

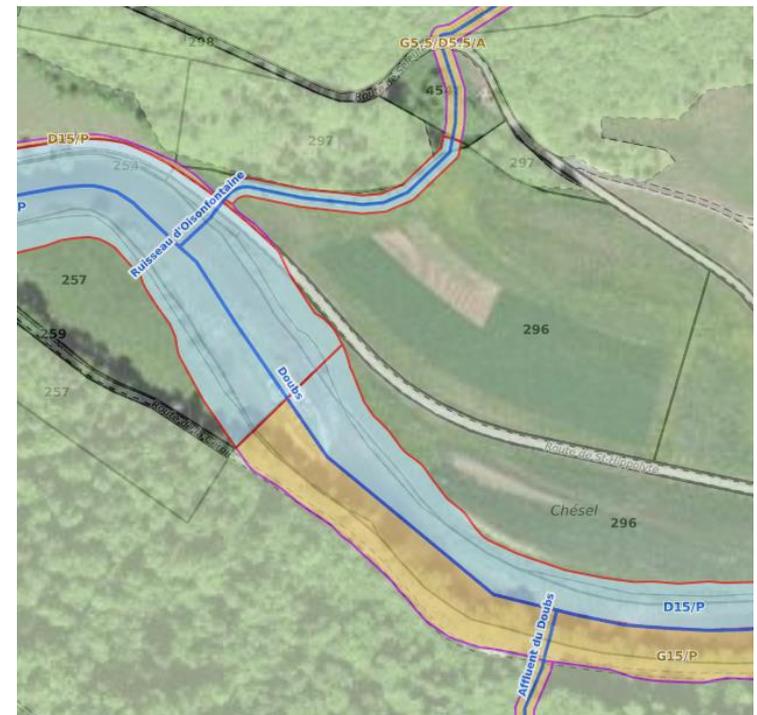
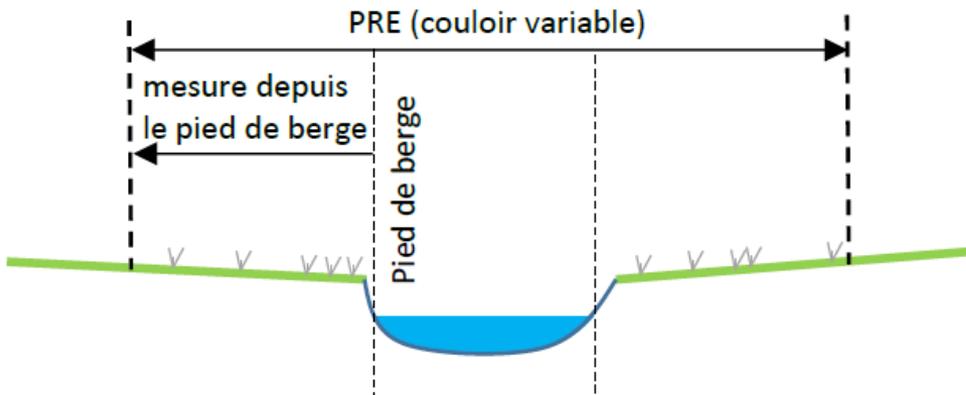


Comment mesurer les distances sur le terrain ?

Grands cours d'eau

- Depuis le **pied de berge**
- Doubs, Birse, Sorne, Scheulte, Allaine depuis confluence avec Erveratte

G7.5/D7.5/P Distance en mètres à mesurer depuis le **pied (P) de berge du cours d'eau** en rive gauche (G) et en rive droite (D)

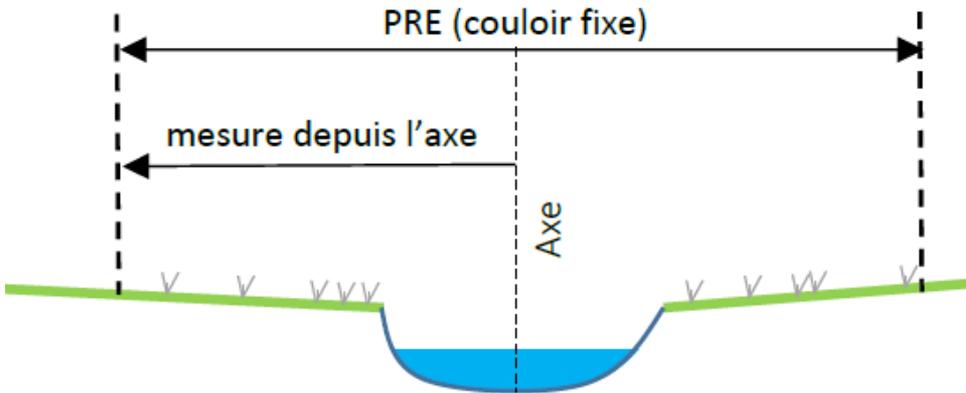


Comment mesurer les distances sur le terrain ?

Autres cours d'eau

- Depuis l'axe du cours d'eau

G7.5/D7.5/A Distance en mètres à mesurer depuis l'axe (A) du cours d'eau en rive gauche (G) et en rive droite (D)



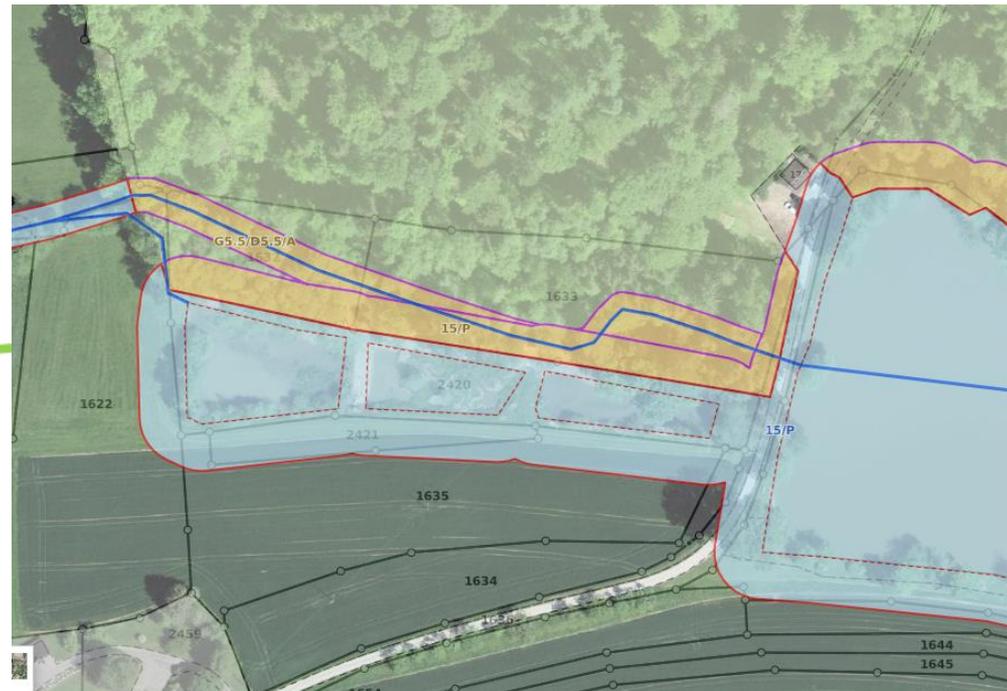
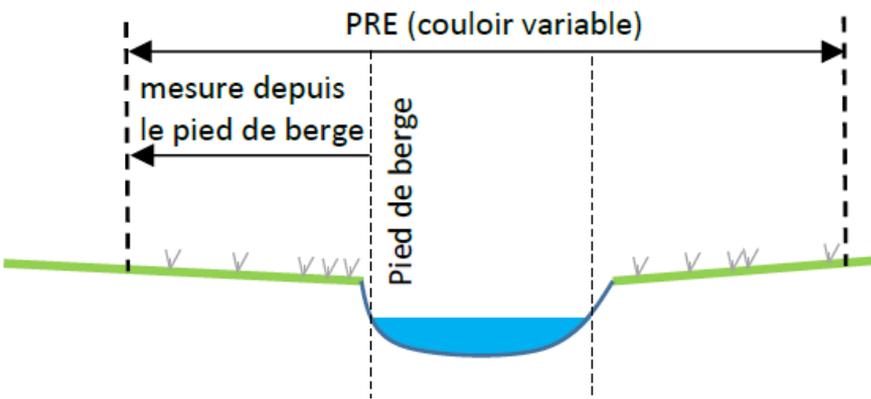
Comment mesurer les distances sur le terrain ?

Plans d'eau

- Depuis le **pied de berge**

15P

Distance en mètres à mesurer depuis **le pied (P) de berge du plan d'eau**



Infos écoréseaux



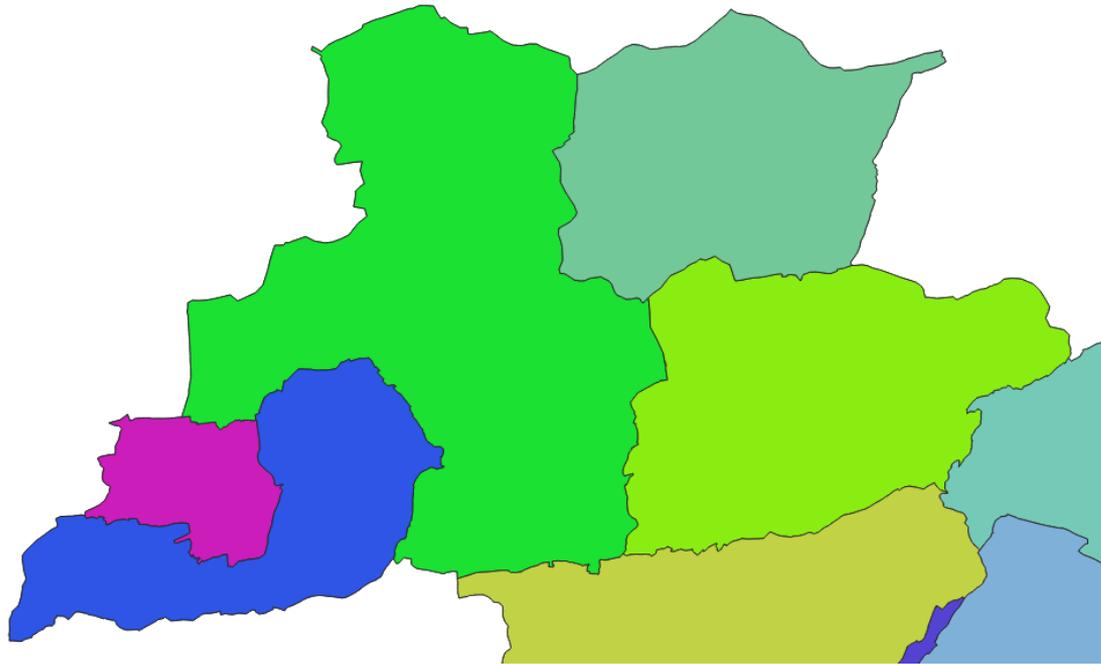
Point sur les réseaux

Et autres sur les SPB

Luc Scherrer – Fondation rurale interjurassienne

Grandfontaine 2 décembre 2022

Les réseaux Agrijura



En résumé

	Ajoie+	Baroche+	Haute-Ajoie	Vendline-Coeuvatte
Participation	118	84	57	72
SPB	83'402	70'437	38'805	34'898
SPB réseau % SAU	17.9	20	18	12
Q2 % SAU	9.4	6.6	12	4.3

Pour remplir les conditions du réseau: remplir les zones déficitaires

Suivi!



Suivi!



Une seule référence

www.agrinatur.ch



Opportunité 2023

Mise en place de céréales clairsemées pour l'ensemble des réseaux écologiques jurassiens

Q1: Fr. 300.- / ha

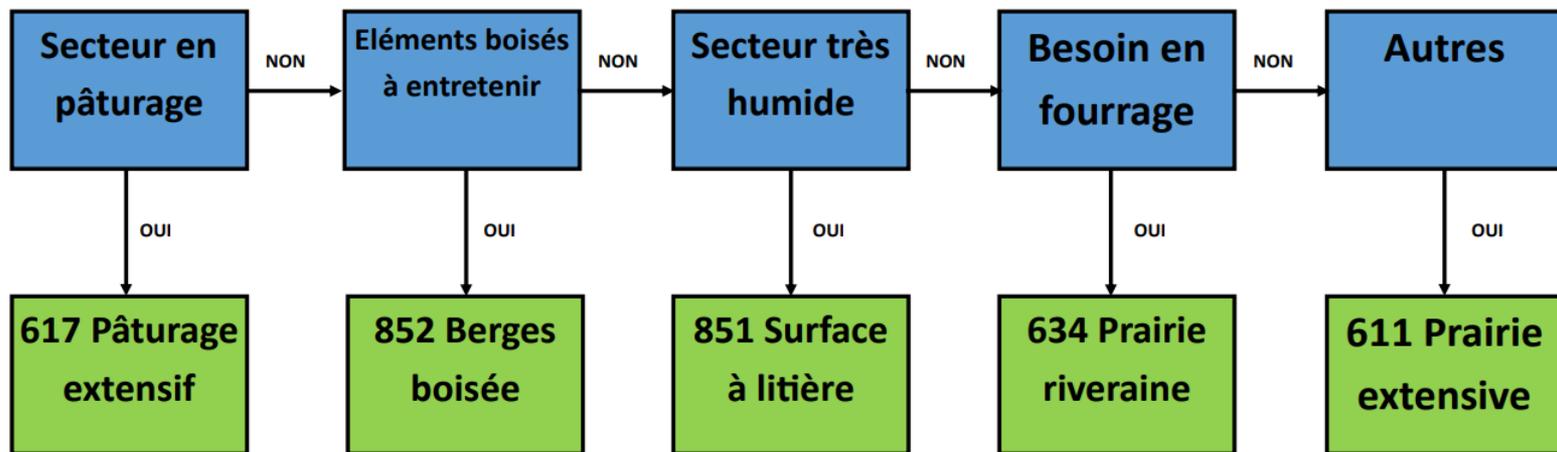
Q2: Fr. 0.- / ha

Réseau: Fr. 500.- /ha

PRE pistes de réflexion

Périmètre réservé aux eaux

Arbre décisionnel



Joyeuses fêtes de fin d'année!



Et bonne route vers 2023!

Photos Georges Henz